



République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

**AN 2026
26-018**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-SIX, le 15 avril à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence, de Madame Virginie MEUNIER, Maire d'Aubergenville.

Présents :

Mme Virginie MEUNIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Dimitri MENDY, Mme Laurence DENAND, M. Carlos SOARES, Mme Peggy FRANÇOIS, M. Hervé RIOU, Mme Anaïs MASIDI, M. Mohamed ZERKOUN, Mme Valérie MASSICOT, M. Ali HADIK, Mme Nathalie COLAS, M. Lionel LECLER, Mme Lauren FERREIRA DOS SANTOS, M. Jérémy LEFEBVRE, Mme Élodie MACHADO, M. Dominique SMITTARELLO, Mme Mathilde BLACHE-MINDET, M. Mougwana AHMADA DJAE, M. Grégory BRACCIALE, M. Joël DANIEL, M. Thierry MONTANGERAND, Mme Isabelle CHALMANDRIER, Mme Sandrine ZELLER-BAS, M. Guillaume BASSET, Mme Marie-France PLANCHON, M. Philippe DEFOSSE-HORRIDGE

Absents ayant donné procuration :

M. Mario MANCUSO, procuration à Nathalie COLAS
M. Gilles LÉCOLE, procuration à Élodie MACHADO
Mme Sophie PRIMAS, procuration à Virginie MEUNIER
Mme Claudine ARNOUD, procuration à Hervé RIOU
Mme Sophie DELAISSE, procuration à Dimitri MENDY
M. Jean-Yves SAUVÉ, procuration à Thierry MONTANGERAND

M. Ali HADIK est élu secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCAATION :

8/04/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 33

Présents 27

Votants 33

DATE D’AFFICHAGE :

8/04/2026

**OBJET : ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL À LA
COMMISSION D’APPEL D’OFFRES**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les dispositions de l'article L1411-5, L1414-2, L2121-21 et L2121-22,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal constatant l'élection du Maire et de 9 Adjoints en date du 27 mars 2026 dans le cadre du renouvellement général du Conseil municipal consécutif au scrutin des élections municipales du 22 mars 2026,

REÇU EN PREFECTURE

le 20/04/2026

Application agréée E-legalite.com

Considérant la nécessité de procéder à la désignation des membres titulaires et suppléants appelés à siéger à la Commission d'appel d'offres, présidée de droit par le Maire ou son représentant, celui-ci étant désigné par voie d'arrêté et qu'il ne peut pas être membre titulaire ou suppléant de cette commission,

Considérant que la commission d'appel d'offres est compétente pour :

- attribuer les marchés passés en procédure formalisée et dont la valeur estimée hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens en vigueur.

Seuils européens au 1er janvier 2026	
Fournitures et services	216 000 € HT
Travaux	5 404 000 € HT

- donner son avis sur les modifications d'un tel marché entraînant une augmentation de plus de 5 % de son montant

Considérant que le Conseil municipal élit 5 membres titulaires et 5 membres suppléants au sein de la Commission d'Appel d'Offres,

Considérant la composition de cette commission, doit répondre à l'obligation de représentation proportionnelle au plus fort reste, au scrutin de liste sans panachage, ni vote préférentiel, de manière à permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée délibérante.

Considérant que les membres de la CAO sont élus au scrutin secret sauf si la collectivité décide à l'unanimité de procéder au scrutin public.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré,

- **ARTICLE 1 : DÉCIDE de recourir, à l'unanimité (33 Voix Pour), au scrutin public** pour l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres et de la commission de délégation de services publics,
- **ARTICLE 2 : PROCÈDE, à l'unanimité (33 Voix Pour) à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres,**
- **ARTICLE 3 : DÉCLARE élus et installés dans leurs fonctions :**

- en qualité de membres titulaires :

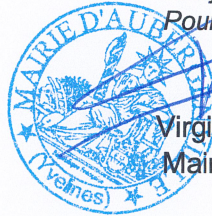
- 1) Fabienne PAULIN
- 2) Claudine ARNOUD-PERNOT
- 3) Dominique SMITTARELLO
- 4) Valérie MASSICOT
- 5) Marie-France PLANCHON

- en qualité de membres suppléants :

- 1) Peggy FRANÇOIS
- 2) Joël DANIEL
- 3) Nathalie COLAS
- 4) Sophie DELAISSE
- 5) Guillaume BASSET

Ali HADIK,
Secrétaire de séance

*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*



Virginie MEUNIER,
Maire d'Aubergenville

<p>AUBERGENVILLE (Yvelines) Certifié exécutoire le présent acte transmis à M. le Sous-Préfet le 20/04/26 Et publié le 20/04/26</p>   <p>Virginie MEUNIER, Maire d'Aubergenville</p>
